

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

COMMUNE de COURCY AUX LOGES (45300) :

Il sera procédé à la vente aux enchères d'une maison d'habitation située 17, lieudit La Motte à COURCY AUX LOGES (45300), d'une contenance totale de 1ha51a21ca, cadastrée section AH : n°18 pour une contenance de 3a 27ca, n°19 pour une contenance de 8a 23ca, n°20 pour une contenance de 72a 06ca et n°21 pour une contenance de 67a 65ca.

La maison, d'une surface habitable de 131,09 m², comprend :

- au rez-de-chaussée : entrée (7,82 m²), séjour (35,79 m²), couloir (3,81 m²), cellier (6,71 m²), W.C. (1,15 m²), salle de douche (4,40 m²), une chambre (12,16 m²) ;
- à l'étage : palier (20,31 m²) desservant 3 chambres (10,19 m² ; 8,63 m² et 10,94 m²), W.C. (1,27 m²), salle de bains (3,68 m²), placard (4,23 m²),
- Garage (surface au sol de 23,60 m²)
- cave accessible par une porte située au fond du garage
- Terrain clôturé contenant charreterie, chalet en bois, abri de jardin et piscine creusée hors d'usage.

Le bien est occupé.

Visite : vendredi 10 janvier 2025 à 14h00

La vente aux enchères publiques aura lieu à l'audience du TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ORLEANS le VENDREDI 17 janvier 2025 à 14h00, au Palais de Justice, 44 rue de la Bretonnerie 45000 Orléans.

MISE A PRIX : QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90 000,00 €)

Consignation pour enchérir : 9.000,00 € en un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, avec attestation d'origine des fonds.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de la vente dressé par Maître Philippe BERTRAND, et déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire d'Orléans.

L'avocat doit en outre se faire remettre par son mandant l'attestation visée à l'article R 322-41-1 du CPCE.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire du lieu de la vente (Orléans).

Pour tous renseignements, s'adresser :

- à la SCP STOVEN PINCZON DU SEL, 3/5 Boulevard de Verdun 45000 ORLEANS - Tél. : 02.38.53.24.68 ;
- au Greffe du Tribunal Judiciaire d'Orléans, 44, rue de la Bretonnerie, où le cahier des conditions de la vente est déposé.